



Plein Pot flash

En préambule, JC déplore un manque de communication au sein de l'antenne à propos de :

- la réunion au Groupement de Gendarmerie d'Épinal qui aura lieu le mardi 24 mars
- les journées portes ouvertes chez Yam (voir point 3)
- la sortie moto des filles (voir point 2)
- la représentation de la FFMC 88 à l'enterrement du motard victime d'un accident de la route
- la diffusion tardive du compte rendu de février

et plus généralement le trop peu d'informations par mails (voir point 18).

Dan rappelle dans un premier temps qu'il s'est présenté au poste de coordinateur parce que personne n'avait souhaité le faire et qu'il a été élu à l'unanimité. Il convient que la communication écrite, et plus particulièrement via l'informatique, n'est pas son point fort. Cependant, il avait émis le souhait, lors de la dernière permanence, que chacun l'aide dans sa prise de fonction. Au vu des reproches qui lui sont faits ici, il apparaît que cette demande n'a pas été entendue.

Ceci étant dit, la réunion du 24 mars au Groupement de Gendarmerie d'Épinal avait pour objet la campagne de communication 2RM de 2015 en collaboration avec les médias (radios et journaux). L'accent a été mis sur les séniors et comment les sensibiliser à mieux tenir compte des autres usagers.

En ce qui concerne l'accident mortel du motard, il ne s'agissait pas d'un enterrement mais d'une marche blanche. Dan s'y est rendu à titre personnel et non en tant que représentant de la FFMC 88. Il a retrouvé Philge sur place qui lui a reproché de n'avoir pas communiqué à ce sujet aux autres membres de l'antenne. Prenant en compte ses remarques, il est intervenu publiquement pour présenter ses condoléances au nom de la FFMC 88 et évoquer la prochaine réunion du 24 mars au cours de laquelle il s'engageait à faire remonter les demandes et les attentes des personnes présentes à cette marche.

Enfin, en ce qui concerne le retard dans la diffusion du compte rendu, s'il a bien été rédigé et relu dans les temps, c'est au niveau de l'envoi par mail pour le mettre sur le site (et donc sa transmission par la newsletter) qu'il y a eu un souci puisque l'adresse webmaster@ffmc88.com n'est qu'une adresse officielle et ne parvient pas à Alex (voir point 16).

RETOUR SUR LES ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88

1) Réunion Comité de Pilotage PDASR du 3 mars

Montants des précédentes dotations :

2010	2011	2012	2013	2014
124 000 €	+ 80 000 €	+ 60 000 €	+ 40 000 €	39 000 €

Pour l'année 2015, la dotation s'élève à 40 242 € (dont une réserve de 1 400 €).



Appel à projets : 55 actions sont prévues pour cette année (contre 50 en 2014) dont 14 projets portés par l'État (opération Motards d'un jour, Sécurité routière, etc.) et 16 projets par les associations (FFMC, mairie de Charmes, etc.)

Il est prévu une répartition de 38 800 € entre les diverses actions dont 24 % pour les 2RM, 20 % en direction des jeunes et 18 % contre l'alcool et stupéfiants.

2) Toutes en moto le 8 mars

Après de nombreux échanges mails, la « Balade des filles » a été annulée en raison de sa similitude avec l'Association « Toutes en moto ».

Interrogée à ce sujet le 3 mars, Catherine Galdos de la commission juridique de la FFMC, a donné son point de vue : *« Je ne suis pas une spécialiste de la matière, éminemment complexe, régissant le droit de propriété industrielle/intellectuelle et les droits d'auteur, mais, à mon sens, le fait d'organiser une balade réservée aux filles, le même jour que l'opération « Toutes en moto », ne me semble pas constituer un plagiat. Il n'y a pas ici d'œuvre qui serait contrefaite. La limite est de ne pas utiliser les marques déposées par l'association et d'éviter de récupérer leur slogan. À la FFMC, on sait, par expérience, à quel point ça peut être énervant de voir que d'autres associations copiaient nos statuts et nos argumentaires. Il demeure que l'association « Toutes à moto » n'a pas le monopole pour défendre les droits de la femme. Elle devrait même être ravie que son message soit ainsi largement repris et diffusé, pour faire avancer la cause des femmes. »*

Par ailleurs, Vincent a repris à titre personnel cette balade ; il n'aurait pas dû être fait mention de la FFMC lors de l'annonce sur Twitter.

3) Portes ouvertes Yam/Kawa du 20 mars

Selon le responsable de chez Yam, le partenariat avec la FFMC est insuffisant en termes de visualisation de l'enseigne comme par exemple lors de l'annonce des journées portes ouvertes sur Facebook où il n'y avait pas leur logo.

Dans le même ordre d'idées, JC demande à ce qu'il y ait une nette augmentation des messages de sécurité routière diffusés sur Magnum et les autres supports.

4) Annulation de l'enduro « Le Volontaire » en janvier

Les écologistes ont réussi à faire annuler cette compétition ; ils ont de plus en plus de poids pour faire pression. Il est donc important que la FFMC soit présente sur les cols au moins une fois par mois, y compris en juillet et août.

INFORMATIONS NATIONALES

5) Inscriptions aux Assises FFMC 2015 à la Grande-Motte (clôture des inscriptions le 03/04/15)

L'organisation des Assises prévoit trois représentants par antenne FFMC. Dominique et Régis y seront présents au titre de la Mutuelle des motards et représenteront également la FFMC 88. Il faut donc une troisième personne pour se rendre dans l'Hérault (34) durant le weekend de Pentecôte (du 23 au 25 mai 2015).



6) Nouvelles antennes : FFMC 55 et FFMC Corse

La création de la FFMC 55 est en bonne voie : elle possède maintenant une adresse officielle, une salle est prévue pour organiser les réunions et plusieurs contacts prometteurs ont été pris pour constituer le bureau.

La FFMC Corse quant à elle a déjà prévu d'organiser plusieurs actions terrain telles qu'une journée Sécurité routière. À ce jour, 40 adhérents ont rejoint l'antenne. Tout le Comité Administratif se rendra aux Assises 2015 durant lesquelles la « FFMC 20AB » sera officialisée.

ACTIONS ET/OU INTERVENTION DE LA FFMC 88 À VENIR

7) Conseil de Région des 28 et 29 mars

Y seront présents Dan, Dominique et Vincent. Ils proposeront l'idée d'une réunion annuelle de tous les intervenants ERJ du Grand Est durant ces Conseils de Région. L'ordre du jour étant déjà diffusé, cela sera ajouté aux points divers.

8) Duathlon de Saint-Dié le 12 avril

Il n'y a pas de stand FFMC prévu à cette occasion. Un appel aux bénévoles sera lancé pour promener les arbitres et photographes en moto durant cette journée (il faudrait 3 ou 4 motards).

9) Journée Sécurité Routière

La FFMC 88 tiendra un stand au Géoparc de Saint-Dié à l'occasion de la « Journée de formation et de sensibilisation à la conduite d'un deux-roues motorisé » le 19 avril.

10) Rallye Reprise en main de la FFMC 88 du 26 avril

Régis doit faire savoir au bureau, très rapidement, s'il est possible d'organiser cette journée à Xonrupt. Si oui, Faby se chargera d'organiser le repas de midi et JC contactera la mairie.

11) Motard d'un jour

Cet évènement se déroulera le lundi 15 juin.

Le bureau national souhaitait que cette action se déroule de préférence du 1^{er} au 7 juin dans toute la France. Cependant, il est rappelé que, dans les Vosges, ce n'est pas la FFMC qui décide de la date mais les élus.

12) Roulage à Chenevières

La FFMC n'organisera pas de roulage cette année. En raison de la grosse charge de travail que nécessite une telle organisation, il était prévu que cette journée se fasse en collaboration avec la Mutuelle des Motards dans le cadre des Open mais celle-ci n'a pas pu obtenir de date en juillet à Chenevières.

Pour la région Est, l'open de l'AMDM aura lieu à Chambley le mercredi 9 septembre 2015.



POINT ERJ

13) Passées : Golbey et Lamarche

Golbey : sont intervenus, dans la joie et la bonne humeur, Alex, Delphine, Hervé, Marco et Philge. 174 élèves ont été vus dans la journée par groupes de 14 ou 15 (6 classes de 3^e). De l'avis de tous les intervenants (et des participants), le temps d'une heure réservé à chaque session est insuffisant, il faudrait prévoir 1 h 30. La principale va faire le nécessaire dans ce sens, rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Lamarche : Hervé et Étienne ont reçu un très bon accueil auprès de 30 élèves (2 classes de 4^e).

14) À venir : Bruyère, Luxeuil, Gérardmer et Vittel

Luxeuil : le 24 mars avec Christophe, Delphine, Hervé et Régis.

Gérardmer : le 31 mars avec Christophe, Delphine, Hervé, Marco et Régis.

Bruyère : le 9 avril avec Alex, Delphine, Hervé, Marco et Régis.

Vittel : la date n'a pas encore été définie mais sera certainement programmée fin avril.

Le renouvellement de l'agrément doit se faire cette année. Philge collecte actuellement tous les retours mails des collèges et lycée pour appuyer sa demande.

POINT ADHÉSIONS

15) Fédé 88 et Fédé Nationale

Fédé 88 : 71 adhérents soit un taux de réadhésion de 53.4 %
(contre 92 l'année dernière à la même période soit une diminution de 22.83 %).

Fédé Nationale : 6 286 adhérents soit un taux de réadhésion de 54.1 %
(contre 6 810 l'année dernière à la même période soit une diminution de 7.69 %).

Christophe est chargé de modifier l'adresse figurant sur le bulletin d'adhésion.

POINT DIVERS

16) Mise en place des redirections mail et de l'adresse mail « Bureau étendu »

Il n'y aura pas d'adresse mail « bureau étendu » (voir point 18). Pour éviter les erreurs ou omissions dans les transferts, Alex communiquera les différentes redirections des adresses mails de fonction.

17) Liste des membres dans le groupe bureau étendu

- | | | | |
|------------|--------|-----------|-----------|
| - Alex | - JC | - Mathieu | - Philge |
| - Delphine | - Joël | - Mélissa | - Vincent |
| - Florent | - Jojo | - Patrick | - William |
| - Guy | | | |



18) Gestion des messageries, proposition d'un forum de discussion réservé au Bureau

La création d'une adresse neutre « Bureau étendu » avait été décidée à la permanence de février. Cependant, la liste des membres à intégrer à cette adresse mail devant être validée par le bureau avant diffusion, sa mise en place effective n'a donc pas été réalisée et certains membres actifs n'ont pas eu les informations qu'ils auraient dû recevoir.

La proposition d'Alex de créer un forum pour favoriser la communication au sein de la FFMC 88 est validée. Trois groupes y auront accès : les membres du bureau, les intervenants ERJ et les membres du bureau étendu. La création d'une adresse neutre pour ces derniers devient donc inutile.

19) Commande des « Guides de conduite » auprès de la FFMC 67

Lorsque la FFMC 67 passera une nouvelle commande de guides de conduite (d'ici 1 à 3 mois), la FFMC 88 s'y associera pour en demander une vingtaine et bénéficier ainsi d'un meilleur tarif.

20) Mise à jour du bureau sur le site Gael (<https://gael.ffmc.asso.fr>)

Toutes les informations se rapportant à la FFMC 88 ont été mises à jour par JC. Il communiquera à Dan les informations de connexion au fichier Canam (le fichier unique des données de Gael / Gestion des Adhérents En Ligne).

Par manque de temps, les sujets non abordés seront réinscrits à l'ordre du jour de la prochaine permanence :

- *Interdiction de rouler à Paris pour les véhicules d'avant 2000*
- *Contrats de concessions autoroutières*
- *Les 26 mesures prises par le CISR le 26/01/15*
- *Projet de réforme du permis de conduire contenu dans la loi « Macron »*
- *Modification des statuts de la FFMC*
- *Livret d'accueil : questions de Philge (présence du référent ERJ dans les membres du Bureau ou dans la rubrique ERJ ? faut-il indiquer le numéro d'agrément ERJ ?)*

21) Prochaine permanence

La prochaine permanence aura lieu le vendredi 17 avril 2015.

